

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 7 décembre 2021, à 20 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
Myriam LaFrenière

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Frédéric Lussier
Rosaire Phaneuf
Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Madame la mairesse Louise Arpin.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Louise Arpin procède à l'ouverture de la séance à 20h00.

**2- COVID-19 – TENUE DE LA SÉANCE – OUVERTURE PARTIELLE À LA POPULATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 279-12-21**

Considérant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents, prolongeant cet état d'urgence par période additionnelle de dix jours;

Considérant qu'en date du 28 juin, la Montérégie est passée en zone verte ce qui permet au conseil municipal de siéger avec un public, mais limitée à 4 sièges seulement;

Considérant qu'un avis a été affiché pour informer la population de la tenue du conseil partiellement ouvert au public et que pour toutes questions que vous désirez adresser aux élus, vous devez nous le faire parvenir par écrit à l'adresse courriel suivante : dg@municipalitelapresentation.qc.ca

Il est proposé Mélanie Simard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

Que la présente séance du conseil soit ouverte partiellement au public, avec 4 places de disponibles et qu'une copie du procès-verbal soit publié sur le site internet de la Municipalité dès que possible après la séance.

**3- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 280-12-21**

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter les points suivants :

- 32.1 Mise à jour de la politique familiale
- 32.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 275-22 pour *fixer le taux des taxes et des différents tarifs pour l'exercice financier 2022*
- 32.3 Règlements d'emprunt numéros 04-48 et 05-60 – Approbation du financement suite à l'appel d'offres

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. COVID-19 – Tenue de la séance – Ouverture partielle à la population

3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021
5. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2021
6. Acceptation des comptes
7. Période de questions
8. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
9. Loisirs – Information des représentants du CCL
10. Dépôt du Registre des déclarations d'avantages reçus par les élus pour l'année 2021
11. Audits de conformité – Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations
12. Séances ordinaires du Conseil pour 2022 – Approbation du calendrier
13. Assurances générales – Renouvellement de la police
14. Services juridiques – Autorisation de recourir aux services de Therrien, Couture, avocats
15. Renouvellement du régime d'assurance collective au 1^{er} janvier 2022
16. Cartes Visa Affaires – Modification des limites de crédit et des détenteurs de cartes
17. Résolution de concordance et de prolongation relativement à un emprunt par billets au montant de 188 700 \$ qui sera réalisé le 14 décembre 2021
18. Immeuble au 1327, chemin Côté – Mandat à Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L.
19. Cantine du terrain des Loisirs – Renouvellement de l'entente
20. Projet d'aménagement d'un passage piétonnier le long du cimetière sur la Route 137 – Demande au ministère des Transports du Québec
21. Programme d'aide à la voirie locale – Sous-volet – Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale
22. Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et accélération
23. Achat d'abrasif pour la saison hivernale 2021-2022
24. Poste de pompage Michon – Réparation de la 2^e pompe et achat de deux clapets anti-retours
25. Étangs aérés – Réparation des deux soufflantes
26. CCU – Renouvellement du mandat de 3 membres
27. Avis de motion – Projet de règlement numéro 273-21 modifiant le règlement numéro 06-80 portant sur le plan d'urbanisme et d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale
28. Adoption du premier projet de règlement numéro 273-21 modifiant le règlement numéro 06-80 portant sur le plan d'urbanisme et d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale
29. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 274-21 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale
30. Adoption du premier projet de règlement numéro 274-21 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale
31. Surveillance de la patinoire – Embauche d'employés
32. Divers
33. Dépôt de la correspondance
34. Levée de l'assemblée

4- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2021 RÉSOLUTION NUMÉRO 281-12-21

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021, tel que rédigé.

**5- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021
RÉSOLUTION NUMÉRO 282-12-21**

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Myriam La Frenière
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2021, tel que rédigé.

**6- ACCEPTATION DES COMPTES
RÉSOLUTION NUMÉRO 283-12-21**

PAIEMENTS ANTICIPÉS

C2100187	I	Retraite Québec	Chèque annulé: C2100187	(8,97) \$
C2100606	I	La Capitale Assureur	Assurance collective - octobre	3 652,20 \$
C2100607	D	Phaneuf Rosaire Phaneuf	Déplacement achat perches-parc	250,00 \$
C2100608	R	Bazinet Inc.	Remb. taxes suite à la MAJ #33	824,27 \$
C2100609	R	Côté Plumes Inc.	Remb. taxes suite à la MAJ #33	409,06 \$
C2100610	R	Lacasse-Lemieux Vincent	Remb. taxes suite à la MAJ #33	141,85 \$
C2100612	I	Fonds d'information sur le territoire	Mutation octobre 2021	40,00 \$
C2100613	R	Entreprises B.J.B. Inc	Fil et Lampadaire - Pumtrack	10 074,12 \$
C2100617	D	Rona Inc.	Antigel système eaux-jeux d'eau	104,79 \$
C2100618	I	Konica Minolta	Copies octobre 2021	295,10 \$
C2100619	R	Carrières de St-Dominique Ltée	Pierres pour Pumtrack	953,00 \$
C2100619	R	Carrières de St-Dominique Ltée	Pierre Salvail Nord-202.89 T	3 419,78 \$
C2100619	R	Carrières de St-Dominique Ltée	Pierres pour Pumtrack	504,49 \$
C2100621	R	Konica Minolta	Location photocopieur-décembre	155,64 \$
C2100622	D	Accès Info Enr.	Accès dist. Karine -5/10-4/11	11,50 \$
C2100623	D	Buropro Citation	Index let. onglets couleur	13,62 \$
C2100624	R	Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Vidange installation septique	168,70 \$
C2100624	R	Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières organiques-novembre	8 505,20 \$
C2100624	R	Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières recyclables-novembre	6 638,68 \$
C2100624	R	Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Résidus domestiques – nov.	9 857,32 \$
C2100625	D	Traiteur Le Fin Palais	Repas-personnel électoral 7 nov	480,00 \$
C2100626	D	Gaudreau Marie-Soleil	Dépenses pour Dépouil. Noël	136,71 \$
C2100627	D	Distribution Beta Inc.	Gants,masques,savon,sacs,etc	167,49 \$
C2100632	R	Excavation Luc Beauregard Inc.	Sable, transport - Pumtrack	1 152,94 \$
C2100632	R	Excavation Luc Beauregard Inc.	Transport pierre -Salvail Nord	2 691,86 \$
C2100634	D	Postes Canada	Publipost. - Dépouillement Noël	224,52 \$
C2100637	I	Groupe Maskatel LP	Internet pavillon - 2/11-01/12	63,18 \$
C2100638	R	SPA Drummond	Contrôle animalier-vers. 2/2	3 865,50 \$
C2100641	I	Réseau Internet Maskoutain	Téléphone IP - novembre 2021	254,09 \$
C2100643	D	Mc Dumaine - Décoration Intérieur	Décorations de Noël	500,00 \$
C2100644	I	Ministre Des Finances	Sûreté du Québec - vers. 2/2	191 918,00 \$
C2100645	D	Agiska Coopérative	Chèque annulé: C2100645	(155,19) \$
C2100646	D	GLS	Frais de transport	29,96 \$
C2100649	D	Blanchette Julie	2 couronnes de Noël-vers.2/2	335,00 \$
C2100651	R	Coutu Lucie	Imperméable-brigadière scolaire	100,00 \$
C2100653	D	DM Valve	Clapet-poste pompage Michon	3 068,68 \$
C2100654	D	DM Valve	Clapet-poste pompage Michon	3 068,68 \$
L2100084	I	Hydro-Québec	Éclairage public - octobre	1 118,72 \$

L2100085	I	Ministre du Revenu du Québec	DAS provincial - octobre	10 442,96 \$
L2100086	I	Agence des Douanes et du Revenu	DAS fédéral - octobre	3 865,11 \$
L2100087	I	Retraite Québec	RREM élus - octobre 2021	528,05 \$
L2100088	I	Desjardins Sécurité Financière	REER employés - octobre	3 032,54 \$
L2100089	D	Services de Cartes Desjardins	Dépenses octobre 2021	3 579,51 \$
L2100090	I	Bell Mobilité Inc.	Cellulaires voirie	108,00 \$
L2100091	I	9078-3184 Québec Inc.	ITCloud-2/11-01/12//2021	179,71 \$

276 766,37 \$

SALAIRES VERSÉS NOVEMBRE 2021 : **52 513,38 \$**

I : INCOMPRÉSIBLE

R : RÉOLUTION

D : DÉLÉGATION

COMPTES À PAYER

Laferté et Letendre Inc.	Crédit-retour 2 portes-pavillon	(185,09) \$
Association Directeurs Mun Du Québec	Formation Jo-Adoption PL49	143,72 \$
Energies Sonic Inc.	Propane centre Synagri	1 736,97 \$
Paysagiste Proland	Loc. nacelle-filet baseball	1 149,75 \$
Premier Tech Eau Et Environnement	Ent.inst. septique - 538 Raygo - automne	294,91 \$
Securitech Forêt Enr.	Formation brigadier scolaire	258,69 \$
Villa La Présentation	Cours de la Villa endommagé	5 615,38 \$
Éditions Juridiques FD Inc.	Matériel pour les élections	682,90 \$
Entreprises B.J.B. Inc	Réparation lampadaires - divers rues	1 005,82 \$
Entreprises B.J.B. Inc	Réparation lampadaires-divers rues	564,58 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau Inc	Eaux usées - novembre 2021	1 462,25 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau Inc	Eau potable - novembre 2021	391,38 \$
Compteurs D'eau du Québec	Compteurs d'eau, adapteurs	1 066,95 \$
M.R.C. Des Maskoutains	Mise à jour rôle d'évaluation	3 281,34 \$
Aménagement Pierre Morin	Entretien paysager plate-bande	2 046,64 \$
Aqua Data	Modé., analyse hydraul. -aqueduc	3 541,23 \$
Télébec	Télécopieur du 10/11-09/12	185,51 \$
Acceo Solutions Inc.	Renouvellement licence - gestion biens	235,70 \$
Régie de L`A.I.B.R.	Eau consommé-30/09-01/11	15 854,44 \$
Éditions Juridiques FD Inc.	Bulletins de vote (3 sièges)	6 590,07 \$
Les Fournitures Électriques Maskoutaines	Vitres pour lampadaires	204,66 \$
Eurofins Environex	Analyses eau potable	301,52 \$
Eurofins Environex	Analyses eaux usées	348,95 \$
Accès Info Enr.	Accès distance -Josiane, Sabrina, Marie	34,49 \$
Hydro-Québec	Poste Morin-23/09-19/11	169,02 \$
Hydro-Québec	Poste Meubles-23/09-19/11	153,57 \$
Hydro-Québec	Poste Salvail - 23/09-19/11	454,40 \$
Hydro-Québec	Éclairage public - novembre	1 082,66 \$
Hydro-Québec	Centre Synagri - 21/10-20/11	1 736,55 \$
Hydro-Québec	Usine épuration-29/09-26/11	1 460,37 \$
Hydro-Québec	Frais raccordement lampadaire - Lépine	442,65 \$
Hydro-Québec	Eau potable - 23/09-19/11	985,98 \$
Hydro-Québec	Bureau municipal-24/09-22/11	1 108,00 \$
Hydro-Québec	Terrain soccer-23/10-22/11	63,27 \$
Rona Inc.	Fils électrique déco Noël-bureau	17,79 \$
Équipements Harjo Inc.	Cadran-Station pompage Étangs	93,72 \$
Krown St-Hyacinthe	Produits lavage, dégraissage - garage	493,82 \$
Mini-Moteurs St-Hyacinthe Inc.	Bougies pour tondeuse	24,11 \$
Brisebois Extermination Inc.	Exterminateur fournis-bureau m	546,13 \$
Pompex Inc.	Réparer pompe station Michon	7 619,26 \$
Pompex Inc.	Tests pompes station Morin	1 411,32 \$
Rona Inc.	Minuterries décoration Noël - bureau	43,65 \$

Carrières De St-Dominique Ltée	Pierres -Synagri et Pumtrack	2 363,82 \$
R. Bazinet & Fils Ltée	Essence novembre 2021	1 786,10 \$
Bardier Mario	Capture de 7 castors, inspection	1 885,00 \$
Régie de L`A.I.B.R.	Eau consommée -27/08-30/09	21 586,46 \$
Raymond Pauline	Botte, tuque, cagoule, cache-cou	100,00 \$
Carrières de St-Dominique Ltée	Pierre - Synagri et Pumtrack	648,15 \$
Aqua Data	Inspection des bornes incendie	3 052,59 \$
Martech Signalisation NC.	Panneaux signalisation	1 550,15 \$
Postes Canada	Distribution journal novembre	249,89 \$
Impressions KLM	Journal municipal - novembre	1 431,44 \$
Réal Huot Inc.	Membranes patinoire Dek	1 286,57 \$
Groupe Lou-Tec Inc.	Loc. plaque vibrante-asphalte	160,83 \$
Mines Seleine	Abrasifs	1 720,42 \$
Gaudreau Marie-Soleil	Dépenses novembre	318,47 \$
Linde Canada Inc.	Matériel pour soudeuse	397,15 \$
Petite Caisse	Dépenses au 26/11/2021	380,15 \$
Excavation Luc Beaugard Inc.	Changer pneu Ford F150	41,39 \$
Groupe GFE Inc.	Surveillance bureau municipal	224,20 \$
Buropro Citation	Cadeaux-dépouillement arbre No	2 754,36 \$
JLD-Laguë	Entretien tracteur	705,99 \$
Excavation Luc Beaugard Inc.	Transport pierre, sortir terre	4 086,54 \$
Leprohon	Entretien unités toit air climatisé - Synagri	1 180,66 \$
Leprohon	Entretien unités toit air climatisé - Synagri	260,88 \$
Leprohon	Entretien unités toit air climatisé - Synagri	149,38 \$
Leprohon	Entretien unités toit air climatisé - Synagri	1 056,00 \$
JLD-Laguë	Lame neige pour trottoir-tract	4 541,51 \$
Buropro Citation	Crédit - retour livre - dépouillement	(104,74) \$
Marchand Josiane	Remboursement cellulaire pour 2021	240,00 \$
Rocheleau Karine	Remboursement cellulaire pour 2021	240,00 \$
Bayard Sabrina	Remboursement cellulaire pour 2021	240,00 \$
Gaudreau Marie-Soleil	Remboursement cellulaire pour 2021	240,00 \$
Beaugard France	Remboursement cellulaire pour 2021	200,00 \$
Bousquet Pierre	Remboursement cellulaire pour 2021	120,00 \$
Mines Seleine	Abrasifs	1 748,08 \$
Boulianne Charpentier Architectes	Honoraire architecte - garage municipal	1 609,65 \$
Boulianne Charpentier Architectes	Honoraire architecte - garage municipal	3 725,19 \$
Groupe Maskatel LP	Internet pavillon-02/12-01/01	63,18 \$
Audrey Shink	Maquillage de Noël-12/12/2021	250,00 \$
Réseau Internet Maskoutain	Téléphone IP - décembre 2021	254,09 \$
Transport Philippe Desgranges Inc.	Déneigement routes- vers. 1/6	44 092,91 \$
La Capitale Assureur Admin Publique Inc.	Assurance collective- décembre	3 652,20 \$
Retraite Québec	RREM élus - novembre 2021	950,51 \$
Ministre du Revenu du Québec	DAS Provincial - novembre	11 923,53 \$
Agence des Douanes et du Revenu	DAS Fédéral - novembre	4 470,62 \$
Desjardins Sécurité Financière	REER employés - novembre	3 535,27 \$
Rocheleau Karine	Frais déplacement - allez caisse	45,90 \$
Thomson Reuters Canada	MAJ #51-Loi aménagement urbanisme	168,00 \$
Régie de L`A.I.B.R.	Eau consommée - 01/11-26/11	16 065,63 \$
Les Volailles S.B. Inc.	Remboursement taxes - suite MAJ # 34	368,57 \$
Mini-Entrepôts Bazinet Inc.	Location entrepôt - janvier- mars 2022	534,63 \$
Pavages Maska Inc.	Asphalte	1 149,29 \$
Fonds D'information Sur Le Territoire	Mutation novembre 2021	30,00 \$
Imprimerie Maska Inc.	Accroche porte-réseau d'égout	366,77 \$
Paskoya Resto Traiteur	Traiteur - repas de Noël	2 115,54 \$
Arpin Louise Arpin	Hôtel, repas, déplacement - congrès FQM	522,07 \$
Bell Mobilité Inc.	Cellulaires voirie	108,00 \$
Therrien Couture Joli-Coeur sencl	Honoraires dossier général	1 176,19 \$
Groupe de Géomatique Azimut Inc.	Relevé GPS - logiciel GoIntra	6 550,01 \$
Rona Inc.	Matériel de voirie	175,31 \$
Buropro Citation	Livres-dépouillement arbre Noël	305,76 \$
Buropro Citation	Livres-dépouillement arbre Noël	62,84 \$
Josiane Marchand	Repas - rencontre budget 2022	132,16 \$

Énergie Sonic Inc.	Location réservoir	55,19 \$
		226 019,48 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN NOVEMBRE 2021

Taxes et droits de mutations	84 945,67 \$
Permis émis	80,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	2 371,07 \$
Loyer bureau poste - novembre 2021	375,00 \$
Inscription loisirs & culture	1 985,73 \$
Publicité journal municipal	60,00 \$
Travaux nettoyage	4 674,86 \$
Frais de retard - compteur d'eau	2 800,00 \$
Frais pour chèque pas signé	25,00 \$
TOTAL - DÉPÔTS	97 317,33 \$

Dépôts directs

Intérêts banque	493,88 \$
Loyer Desjardins - novembre 2021	365,25 \$
MAPAQ - remboursement suite taxation supplémentaire	537,72 \$
TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS	1 396,85 \$

GRAND TOTAL

98 714,18 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en novembre 2021 pour un montant total de 276 766,37 \$;

De ratifier le paiement des salaires versés en novembre 2021, au montant total de 52 513,38 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour décembre 2021, au montant total de 226 019,48 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de novembre 2021, au montant de 98 714,18 \$.

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

8- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la mairesse Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de novembre 2021.

- Fermeture du bureau de la Régie pour le temps des fêtes : du 24 décembre au 4 janvier;
- Élection pour le président et le vice-président : Monsieur Alain Jobin et Madame Louise Arpin;
- Compensation des collectes sélective pour la Municipalité à 46 823\$.

9- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Frédéric Lussier informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Aménagement d'une piste de ski fond;
- Dépouillement de l'arbre de Noël, dimanche le 12 décembre.

10- DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS D'AVANTAGES REÇUS PAR LES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2022

Conformément à l'article 6 de la *Loi sur l'Éthique*, la directrice générale et greffière-trésorière dépose le Registre des déclarations d'avantages reçus par les élus pour l'année 2021 et mentionne qu'aucune inscription n'y figure.

11- AUDITS DE CONFORMITÉ – RAPPORTS D'AUDIT PORTANT RESPECTIVEMENT SUR L'ADOPTION DU BUDGET ET L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS RÉSOLUTION NUMÉRO 284-12-21

Considérant que la Commission municipale du Québec a procédé à deux missions d'audit de conformité soit celle sur l'adoption du budget 2021 et celle sur l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2021-2023;

Considérant que les résultats de ces audits seront rendus publics;

Considérant les rapports d'audits de conformité reçus le 23 novembre dernier;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

De déposer les rapports d'audits de conformité aux membres du Conseil en spécifiant que pour la Municipalité de La Présentation, tout est conforme aux exigences du Code municipal du Québec.

12- SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2022 – APPROBATION DU CALENDRIER RÉSOLUTION NUMÉRO 285-12-21

Considérant que l'article 148 du *Code municipal* prévoit que le Conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires qui seront tenues au cours de ladite année;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le calendrier des séances ordinaires que le Conseil municipal prévoit tenir au cours de l'année 2022, à compter de 20 heures, le mardi soir, aux dates suivantes :

11 janvier – 1^{er} février – 8 mars – 5 avril – 3 mai – 7 juin – 5 juillet – 9 août – 6 septembre – 4 octobre – 1^{er} novembre et 6 décembre;

De donner avis public du contenu de ce calendrier en le publiant au journal municipal, tel que stipulé à l'article 148.0.1 du *Code municipal*.

13- ASSURANCES GÉNÉRALES – RENOUVELLEMENT DE LA POLICE RÉSOLUTION NUMÉRO 286-12-21

Considérant que la police d'assurances générales que la Municipalité détient avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) vient à échéance le 1^{er} janvier 2021;

Considérant la correspondance reçue par courriel en date du 23 novembre 2021 concernant les ajustements faits à la police d'assurance;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Myriam La Frenière

Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de la police d'assurances générales de la Municipalité avec la MMQ, pour l'année 2022;

D'autoriser le paiement de la prime lorsque la MMQ aura transmis la facture pour le renouvellement de la police;

De prévoir les sommes requises au budget de l'année 2022 pour le paiement de la prime.

**14- SERVICES JURIDIQUES – AUTORISATION DE RECOURIR AUX SERVICES DE THERRIEN, COUTURE, JOLICOEUR, AVOCATS
RÉSOLUTION NUMÉRO 287-12-21**

Considérant qu'il est parfois nécessaire d'obtenir de l'information de nos conseillers juridiques pour le traitement de certains dossiers;

Considérant l'offre de services faite pour l'année 2022, par Therrien, Couture, Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., avocats, avec qui la Municipalité transige depuis plusieurs années;

Il est proposé par Frédéric Lussier
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, à recourir aux services du cabinet Therrien, Couture, Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., avocats, lorsqu'un dossier le nécessite, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 selon les termes de l'offre de services faite pour l'année 2022;

D'autoriser également la secrétaire-trésorière adjointe et l'inspectrice en bâtiments, avec l'autorisation de la directrice générale, à recourir aux services du cabinet Therrien, Couture, Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., selon les mêmes termes de l'offre de services pour l'année 2022;

De prévoir les sommes requises pour couvrir ces dépenses aux prévisions budgétaires de l'année 2022.

**15- RENOUELEMENT DU RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE AU 1^{ER} JANVIER 2022
RÉSOLUTION NUMÉRO 288-12-21**

Considérant que la Municipalité offre une protection d'assurances collectives à ses employés et que le contrat est renouvelable annuellement;

Considérant les *Conditions de renouvellement du contrat numéro 104073* transmises par la Fédération québécoise des Municipalités pour l'année 2022;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

De renouveler le contrat numéro 104073, concernant les assurances collectives des employés de la Municipalité de La Présentation, avec la Fédération québécoise des Municipalités, selon les *Conditions de renouvellement* mentionnée aux documents transmis par l'assureur pour l'année 2022;

De prévoir les sommes requises au budget de l'année 2022 pour donner application aux présentes.

**16- CARTES VISA AFFAIRES – MODIFICATION DES LIMITES DE CRÉDIT ET DES DÉTENTEURS DE CARTE
RÉSOLUTION NUMÉRO 289-12-21**

Considérant qu'il y a lieu pour certains employés municipaux d'avoir une carte de crédit pour effectuer certains achats dans le cadre de leur fonction;

Considérant qu'il y a lieu également de revoir les limites de crédits sur les cartes déjà autorisées;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser Marie-Soleil Gaudreau, coordonnatrice des loisirs à obtenir une carte visa affaires, sous la supervision de la directrice générale avec une limite de 1 000\$:

De modifier la limite de crédit sur la carte de Yves Bérard, Responsable des travaux publics, à 2 500\$, avec acceptation des dépenses par la directrice générale ;

De modifier la limite de crédit sur la carte de Josiane Marchand, directrice générale à 4 000\$;

D'autoriser Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière à signer tous les documents chez Desjardins Entreprises pour et au nom de la Municipalité de La Présentation.

**17- RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE PROLONGATION RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 188 700 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 14 DÉCEMBRE 2021
RÉSOLUTION NUMÉRO 290-12-21**

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de La Présentation souhaite emprunter par billets pour un montant total de 188 700 \$ qui sera réalisé le 14 décembre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
04-48	54 100 \$
05-60	134 600 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Attendu que la Municipalité de La Présentation avait le 13 décembre 2021, un emprunt au montant de 197 700 \$, sur un emprunt original de 372 400 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 04-48 et 05-60;

Attendu que, en date du 13 décembre 2021, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

Attendu que l'emprunt par billets qui sera réalisé le 14 décembre 2021 inclut les montants requis pour ce refinancement;

Attendu qu'en conséquence et conformément au 2^e alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 04-48 et 05-60;

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Myriam La Frenière
Et résolu à l'unanimité

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 14 décembre 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 14 juin et le 14 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par la mairesse Louise Arpin ou en son absence le maire suppléant Georges-Étienne Bernard et la greffière-trésorière Josiane Marchand ou en son absence France Beauregard, greffière-trésorière adjointe;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	36 300 \$	
2023.	36 900 \$	
2024.	37 800 \$	
2025.	38 400 \$	
2026.	39 300 \$	(à payer en 2026)
2026.	0 \$	(à renouveler)

Que, compte tenu de l'emprunt par billets du 14 décembre 2021, le terme originel des règlements d'emprunts numéros 04-48 et 05-60, soit prolongé de 1 jour.

**18- IMMEUBLE AU 1327, CHEMIN CÔTÉ – MANDAT À THERRIEN COUTURE JOLI-CŒUR
S.E.N.C.R.L.
RÉSOLUTION NUMÉRO 291-12-21**

Considérant la résolution numéro 11-01-21 adoptée le 19 janvier 2021 concernant la cessation d'un usage dérogatoire au 1327 chemin Côté, à La Présentation;

Considérant que le propriétaire du 1327 chemin Côté a vendu son terrain au courant du mois de juillet 2021;

Considérant que depuis la vente du terrain, des plaintes ont été formulées auprès de la Municipalité concernant la situation de l'immeuble portant l'adresse civique 1327, chemin Côté, à La Présentation;

Considérant que la Municipalité souhaite être accompagnée afin d'encadrer les démarches entreprises par le propriétaire;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Présentation mandate ses procureurs *Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.* afin de soutenir la Municipalité et de s'assurer que les règlements municipaux sont adéquatement respectés par le propriétaire de l'immeuble situé au 1327, chemin Côté;

**19- CANTINE DU TERRAIN DES LOISIRS – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE
RÉSOLUTION NUMÉRO 292-12-21**

Considérant que l'*Entente relative à la location d'une portion de terrain* intervenue entre la Municipalité de La Présentation et Madame Sandra Létourneau, propriétaire de la cantine installée sur le terrain des Loisirs vient à échéance le 31 décembre 2021, selon les documents signés du dossier;

Considérant qu'il y a lieu de revoir des modalités dans l'entente;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De renouveler l'entente mentionnée précédemment, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, selon les modalités stipulées dans le document à intervenir entre la Municipalité de La Présentation et Madame Sandra Létourneau;

De fixer le montant annuel de la location du terrain à 750\$, ce qui exclut la collecte des résidus domestiques, des matières recyclables et des matières organiques ainsi que la consommation d'eau qui sont taxées au locataire selon le règlement en vigueur;

D'approuver les dispositions et modalités mentionnées à l'*Entente relative à la location d'une portion de terrain* qui est déposée pour signature entre les parties;

D'autoriser Madame la mairesse Louise Arpin ou en son absence le maire suppléant Georges-Étienne Bernard et Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière ou en son absence France Beauregard, greffière-trésorière adjointe, à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de La Présentation.

**20- PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE PIÉTONNIER LE LONG DU CIMETIÈRE SUR LA
ROUTE 137 – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
RÉSOLUTION NUMÉRO 293-12-21**

Considérant que la Municipalité souhaite aménager un passage piétonnier longeant le cimetière, sur la Route 137 entre les rues Lépine et la rue de L'Église;

Considérant qu'environ 105 mètres du tracé de ce passage se localisent à l'intérieur de l'emprise de la Route 137;

Considérant que le reste du projet se localise sur le terrain appartenant à la Fabrique de l'Église de La Présentation;

Considérant que la Municipalité a reçu plusieurs demandes de citoyens du secteur dans le but d'améliorer la sécurité pour les enfants et les piétons;

Considérant que 55 logements sont touchés par cette demande;

Considérant qu'il y a beaucoup de circulation sur la Route 137 et qu'il est dangereux, pour les résidents du secteur, de circuler à pied ou à vélo pour avoir accès aux cases postales, à la Caisse, au terrain des loisirs, à l'école ou le CPE pour les enfants ou simplement au dépanneur;

Considérant que la Route 137 est sous la juridiction du ministère des Transports;

Considérant les croquis explicatifs joints à la présente demande;

Il est proposé par Frédéric Lussier

Appuyé par Myriam La Frenière

Et résolu à l'unanimité

De demander au ministère des Transports du Québec de permettre à la Municipalité d'aménager un passage piéton, longeant le cimetière, empiétant dans l'emprise de la Route 137 sur près de 105 mètres de long, pour assurer la sécurité des citoyens étant donné le nombre de véhicules qui y circulent;

De transmettre copie de la présente résolution au ministre des Transports du Québec, monsieur François Bonnardel, ainsi qu'à la députée provinciale, madame Chantal Soucy.

**21- PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET – PROJET PARTICULIER
D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE
RÉSOLUTION NUMÉRO 294-12-21**

Considérant que la Municipalité de La Présentation a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Considérant que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Considérant que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Considérant que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Considérant que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Considérant que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé par Jean Provost

Appuyé par Georges-Étienne Bernard

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de La Présentation approuve les dépenses d'un montant de 44 559\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**22- PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 295-12-21**

Considérant que la Municipalité de La Présentation a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Considérant que la Municipalité de La Présentation transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux mis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

Il est proposé par Rosaire Phaneuf

Appuyé par Frédéric Lussier

Et résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité de La Présentation autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**23- ACHAT D'ABRASIF POUR LA SAISON HIVERNALE 2021-2022
RÉSOLUTION NUMÉRO 296-12-21**

Considérant que nous devons faire l'achat d'abrasif pour l'entretien des chemins d'hiver;

Considérant la soumission reçue de la compagnie Agrégats Rive-Sud inc. et de la compagnie Les Carrières St-Dominique Ltée ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard

Appuyé par Jean Provost

Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le personnel de la Municipalité à faire l'achat d'abrasifs (pierre tamisée 0-5 mm), selon les besoins, de la compagnie Les Carrières St-Dominique Ltée, au prix de 10,36\$ la tonne métrique, incluant les frais d'hiver (janvier à mars), et d'autoriser le transport à la compagnie Excavation Luc Beauregard inc., au prix de 6,75\$ la tonne (hors dégel), en livraison 12 roues;

D'autoriser le paiement des factures relatives à ces achats.

**24- POSTE DE POMPAGE MICHON – RÉPARATION DE LA 2^e POMPE ET ACHAT DE DEUX CLAPETS ANTI-RETOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 297-12-21**

Considérant la résolution numéro 265-11-21 adoptée le 16 novembre dernier concernant le bris d'une des deux pompes au poste de pompage Michon;

Considérant que la 2^e pompe a également brisé et que nous avons dû l'envoyer pour évaluation chez la compagnie Pompex;

Considérant que pour chacune des pompes, un clapet anti-retour est installé et que nous avons dû aussi les changer;

Considérant que nous avons dû louer une pompe de la compagnie Pompex pour remplacer celle qui était brisée;

Considérant les recommandations faites de la compagnie Pompex;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité

D'entériner la décision qui a été prise par la directrice générale Josiane Marchand et le responsable des travaux publics Yves Bérard, d'effectuer une reconstruction de la pompe pour un montant estimé de 3 350\$, plus les taxes;

D'entériner également la dépense pour l'achat de 2 clapets anti-retours de la compagnie DM Valve au coût de 5 604,22\$;

D'autoriser le paiement des factures relatives à la reconstruction de la pompe et à la location d'une pompe.

**25- ÉTANGS AÉRÉS – RÉPARATION DES DEUX SOUFFLANTES
RÉSOLUTION NUMÉRO 298-12-21**

Considérant que les deux soufflantes et/ou compresseurs aux étangs aérés sont défectueuses et doivent être envoyées pour évaluation;

Considérant que les soufflantes seront envoyées à la compagnie Hibon, pour évaluation;

Considérant qu'à ce jour, nous n'avons toujours pas reçu de nouvelle de la compagnie Hibon;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de La Présentation autorise la directrice générale Josiane Marchand et le responsable des travaux publics Yves Bérard, à prendre une décision suite à l'évaluation des soufflantes et/ou compresseur de la compagnie Hibon.

Que la dépense soit entérinée lors du prochain conseil de janvier 2022.

**26- CCU – RENOUELEMENT DU MANDAT DE 3 MEMBRES
RÉSOLUTION NUMÉRO 299-12-21**

Considérant le résultat des élections du 7 novembre dernier, nous devons remplacer Monsieur Claude Roger comme élu délégué au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Considérant que le mandat de trois membres citoyens se termine également le 31 décembre prochain;

Considérant que Monsieur Aurèle Gaudette a signifié qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat comme membre citoyen au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Il est proposé par Myriam La Frenière
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'approuver la présence de madame la mairesse, Louise Arpin en tant que représentante du Conseil au sein du CCU, pour une période de 2 ans se terminant le 31 décembre 2023 ;

De renouveler le mandat de messieurs André Bernard et Réjean Blanchette en tant que membres citoyens, pour une période de 2 ans se terminant le 31 décembre 2023;

D'autoriser la Directrice générale à entreprendre les démarches visant à combler le poste citoyen vacant au sein du CCU.

27- AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 273-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 06-80 PORTANT SUR LE PLAN D'URBANISME ET D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ CONCERNANT LA GESTION DE LA FONCTION COMMERCIALE

Avis de motion est donné par le conseiller Rosaire Phaneuf, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors d'une prochaine séance ordinaire, le règlement numéro 273-21 *modifiant le règlement numéro 06-80 portant sur le plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale*

L'objet de ce règlement est d'apporter les modifications requises afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 20-557 portant sur la gestion de la fonction commerciale. Ces modifications portent principalement sur la caractérisation de l'offre commerciale du territoire ainsi que les besoins en espaces commerciales pour les dix prochaines années.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de son adoption.

**28- ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 273-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 06-80 PORTANT SUR LE PLAN D'URBANISME ET D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ CONCERNANT LA GESTION DE LA FONCTION COMMERCIALE
RÉSOLUTION NUMÉRO 300-12-21**

Attendu que le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains a été modifié par le règlement numéro 20-557 portant sur la gestion de la fonction commerciale, notamment en ce qui concerne les demandes pour un changement d'usage commercial ou industriel dans la zone agricole ;

Attendu que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, suite à l'entrée en vigueur d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement, toute municipalité faisant partie de la MRC doit apporter les modifications requises à ses règlements d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma ;

Attendu que cet exercice de concordance nécessite des modifications au plan d'urbanisme de la municipalité ;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le projet de règlement numéro 273-21 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 06-80 portant sur le plan d'urbanisme d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale »;

De tenir une assemblée de consultation, soit mardi le 11 janvier 2022 afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

De rendre disponible le projet de règlement numéro 273-21 sur le site internet de la Municipalité La Présentation (www.municipalitelapresentation.qc.ca) pour consultation.

29- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 274-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ CONCERNANT LA GESTION DE LA FONCTION COMMERCIALE

L'avis de motion est donné par le conseiller Georges-Étienne Bernard, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors de la prochaine séance ordinaire, le premier projet de règlement numéro 274-21 intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale ».

L'objet de ce règlement est d'apporter les modifications requises afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 20-557 portant sur la gestion de la fonction commerciale. Ces modifications portent principalement sur la caractérisation de l'offre commerciale du territoire ainsi que les besoins en espaces commerciales pour les dix prochaines années.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de son adoption.

**30- ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 274-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ CONCERNANT LA GESTION DE LA FONCTION COMMERCIALE
RÉSOLUTION NUMÉRO 301-12-21**

Attendu que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire municipal;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement ;
Attendu que le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains a été modifié par le règlement numéro 20-557 portant sur la gestion de la fonction commerciale;

Attendu que conformément à la *loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, suite à l'entrée en vigueur d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement, toute municipalité faisant partie de la MRC doit apporter les modifications requises à ses règlements d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma ;

Attendu que cet exercice de concordance nécessite des modifications au règlement d'urbanisme de la municipalité ;

Attendu qu'un règlement adopté à des fins de concordance n'est pas assujéti à l'approbation des personnes habiles à voter ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 7 décembre 2021, conformément à la loi ;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'adopter, lors de la séance du 7 décembre 2021, le projet de règlement numéro 274-21 intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de la fonction commerciale »

De tenir une assemblée de consultation, soit mardi le 11 janvier 2022 afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

De rendre disponible le projet de règlement numéro 273-21 sur le site internet de la Municipalité La Présentation (www.municipalitelapresentation.qc.ca) pour consultation.

**31- SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – EMBAUCHE D'EMPLOYÉS
RÉSOLUTION NUMÉRO 302-12-21**

Considérant que la Municipalité a procédé à l'affichage de postes pour la surveillance de la patinoire pour la saison hivernale 2021-2022;

Considérant les candidatures reçues et les entrevues effectuées avec les personnes retenues;

Considérant qu'il est nécessaire d'embaucher plusieurs personnes afin d'assurer une présence à tous les moments d'ouverture;

Il est proposé par Frédéric Lussier
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche des personnes suivantes pour effectuer la surveillance de la patinoire durant la saison hivernale 2021-2022, selon la description du poste qui a été faite dans l'affichage et aux conditions mentionnées dans le document:

- Simon Dionne
- Alexis Dionne
- Timothé Cournoyer
- Édouard Montfils
- Derek Nichols
- Victor Dupuis

D'autoriser leur entrée en poste dès que la patinoire sera disponible et accessible aux patineurs;

De prévoir les sommes requises pour couvrir ces dépenses aux prévisions budgétaires de l'année 2022.

32- DIVERS

32.1 MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE RÉSOLUTION NUMÉRO 303-12-21

Considérant que le ministère de la Famille (ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

Considérant que la municipalité de La Présentation présente en 2021-2022 une demande d'appui financier admissible pour la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

Considérant que la municipalité de La Présentation désire participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le projet de mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 pour la municipalité ; et

D'autoriser la transmission de la demande d'aide financière au montant de 2500\$ pour le projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 du ministère de la Famille ; et

D'autoriser le maire ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale ou en son absence la greffière-trésorière adjointe, à signer au nom de la municipalité de La Présentation l'entente et tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 ; et

De mandater Marie-Soleil Gaudreau, coordonnatrice en loisirs et Josiane Marchand, directrice générale pour assurer le suivi de la demande auprès du Ministère ; et

De confirmer la nomination de madame Myriam La Frenière, élue responsable des questions familiales.

32.2 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 275-22 POUR FIXER LE TAUX DES TAXES ET DES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Avis de motion est donné, par le conseiller Jean Provost, à l'effet qu'il présentera pour adoption, avec dispense de lecture, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 275-22 *déterminant le taux des taxes et autres tarifs applicables pour l'exercice financier 2022.*

L'objet de ce règlement est de fixer le taux des taxes foncières et des autres taxes et compensations exigibles pour l'année 2022 en plus de présenter les tarifs applicables pour différents services administratifs et pour la location des infrastructures municipales.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de règlement numéro 275-22 est présenté par Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

32.3 RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 04-48 ET 05-60 – APPROBATION DU FINANCEMENT SUITE À L'APPEL D'OFFRES RÉSOLUTION NUMÉRO 304-12-21

Attendu que la Municipalité de La Présentation a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du

financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 14 décembre 2021, au montant de 188 700 \$;

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

36 300 \$	1,20000 %	2022
36 900 \$	1,60000 %	2023
37 800 \$	1,85000 %	2024
38 400 \$	2,05000 %	2025
39 300 \$	2,25000 %	2026

Prix : 98,51100

Coût réel : 2,47846 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

36 300 \$	2,55000 %	2022
36 900 \$	2,55000 %	2023
37 800 \$	2,55000 %	2024
38 400 \$	2,55000 %	2025
39 300 \$	2,55000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,55000 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de La Présentation accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 14 décembre 2021 au montant de 188 700 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 04-48 et 05-60. Ces billets sont émis au prix de 98,51100 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

33- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 24 novembre 2021

MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 27 juillet 2021

MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 28 septembre 2021

RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 novembre 2021

RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1^{er} décembre 2021

RIAM - Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 novembre 2021

MAPAQ – Compensation pour la perte financière subie à la suite de l'introduction du plafond d'imposition des terres agricoles

CISSE MONTÉRÉGIE-CENTRE – La santé et la qualité de vie de ses citoyens : une priorité commune pour votre municipalité et la Direction de santé publique de la Montérégie

CSSSH – Félicitations à la suite des élections municipales 2021

ENERGIR – Félicitations pour votre élection à la mairie de La Présentation

FQM – Élections au conseil d'administration de la FQM

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD DE MICHAUDVILLE – Résolution n° 2021.11.38 – Programme d'aide à la voirie locale – Élaboration d'un plan d'intervention (Chaussées et ponceaux) – demande à la MRC des Maskoutains

TABLE DE CONSERTATIN RICHELIEU-YMASKA – Sollicitation en vue des 12 jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE – Tournée des maires des municipalités de la MRC des Maskoutains

COVABAR – Élections municipales 2021

AQUATECH – Félicitations pour votre nouveau mandat

HYDRO-QUÉBEC – Félicitations pour votre engagement municipal

UPA – Félicitations pour votre élection

CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA – Comptons sur votre aide afin d'améliorer les conditions de vie des gens de votre région

JOSEPH BAZINET – Frais de retard sur relevé compteur d'eau

AURÉLE GAUDETTE – Démission au sein du comité consultatif de l'urbanisme

**34- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NUMÉRO 305-12-21**

Il est proposé par Rosaire Phaneuf

Appuyé par Frédéric Lussier

Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h51.

Louise Arpin
Mairesse

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière